

15.02.2012 - 10:45 Uhr

Une bonne gouvernance est récompensée par les marchés, selon une étude de l'IMD

Lausanne (ots) -

Une nouvelle recherche a révélé de solides preuves confirmant qu'une bonne gouvernance est reconnue et récompensée par les marchés. Une idée reçue affirme que les coûts d'une adoption volontaire et de l'implémentation de meilleures pratiques de gouvernance pèsent sur les bénéfices d'une société.

Mais une étude de l'école de commerce IMD suggère que les cours du marché reflètent de manière positive ces changements. Cette conclusion est particulièrement significative dans le cadre des pressions croissantes pour adopter de nouvelles réglementations et encourager la transparence afin de prévenir une autre crise financière.

Le Professeur Arturo Bris, l'un des auteurs de l'étude, a déclaré: «Nous assistons à une période de renforcement des réglementations destinées à éviter la répétition des échecs passés.»

«Il est généralement admis qu'une bonne gouvernance doit être imposée ou recommandée de l'extérieur, car les coûts sont supérieurs aux bénéfices. Notre étude montre que cela n'est pas toujours le cas - en fait, l'adoption volontaire est récompensée presque immédiatement par les marchés.»

Afin d'évaluer la valeur de l'adoption volontaire d'une bonne gouvernance institutionnelle, l'étude a utilisé l'une des caractéristiques organisationnelles de la Bourse de Londres (LSE).

Depuis près de vingt ans, les sociétés incorporées en dehors du Royaume-Uni sont autorisées à figurer dans le segment étranger de la LSE par le biais de deux processus différents. La première méthode, visant à figurer dans la cote officielle, est une procédure qui est encore utilisée aujourd'hui et qui est initiée par la société elle-même lorsqu'elle décide de coter ses titres au Royaume-Uni. Pour les sociétés, cela implique le respect d'un ensemble strict de règles établies par la Financial Services Authority (Autorité des services financiers), mais aussi d'être contrôlées par sa ramification, l'UK Listing Authority (Cote officielle du Royaume-Uni). Le second processus, le Système international de cotation automatisée de la Bourse - ou SEAQ International - a été abandonné en juillet 2004 et était beaucoup moins stricte.

Seule une demande déposée par un membre du marché LSE était nécessaire pour qu'une société soit négociée sur une plateforme spécialisée - sans même nécessiter l'approbation de la société elle-même.

L'étude a examiné les données liées à des centaines de sociétés cotées à la LSE ou négociées sur le SEAQ International afin de déterminer les réactions des cours les jours de négoce/cotation. Cela a permis de montrer que les sociétés profitaient d'une hausse des cours de 3,81% en moyenne durant les 20 jours suivants l'obtention d'une cote régulière à la LSE. En revanche, le rendement des actions des sociétés négociées sur le SEAQ-I - en d'autres termes, les sociétés qui ne présentent pas une bonne gouvernance - chutait de 0,038% en moyenne au cours de la même période.

Le Professeur Salvatore Cantale, coauteur de l'étude, a affirmé: «Depuis que les deux systèmes de cotation ont été adoptés au Royaume-Uni, nous devons examiner les principaux éléments de différenciation entre les deux approches.

La conclusion est que la décision de coter volontairement et tout ce que cela implique - notamment, la volonté par les sociétés d'être examinées et contrôlées par les régulateurs.

Sachant cela, nous pouvons voir que le refus d'une société ou d'un conseil d'administration de se conformer à une bonne gouvernance est habituellement le résultat d'un comportement égoïste. Nous soutenons que dans ces cas, l'approche la plus efficace pour les régulateurs n'est pas 'respecter et expliquer' mais 'respecter ou rien'.»

À propos de l'IMD

L'IMD, une école de commerce basée à Lausanne, en Suisse, est un leader mondial dans le domaine de la formation des cadres. <http://www.imd.org>

Arturo Bris et Salvatore Cantale sont des professeurs de finance à l'IMD.

Contact:

Sarah Decorvet

Communications de l'IMD

Tél.: +41/21/618'03'53

E-Mail: sarah.decorvet@imd.org

Internet: <http://www.imd.org>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006390/100713059> abgerufen werden.